

<https://www.paris-normandie.fr/id489571/article/2024-01-31/pourquoi-les-enseignants-des-...>

Par Anne Bouchet

5 min read

Pourquoi les enseignants des lycée et collège de Forges-les-Eaux se mobilisent-ils ?

En parallèle du mouvement de grève dans l'éducation nationale, jeudi 1^{er} février 2024, les professeurs du lycée Delamare Deboutteville et du collège Saint-Exupéry de Forges-les-Eaux se mobilisent également pour dénoncer une baisse de leurs moyens.



Les enseignants du lycée de Forges-les-Eaux veulent dénoncer une baisse des moyens annoncée pour la rentrée de septembre 2024 - Capture Google Maps



Par Anne Bouchet

Publié: 31 Janvier 2024 à 19h33 Temps de lecture: 1 min

Les enseignants du lycée Delamare Deboutteville se mobilisent jeudi 1^{er} février 2024 : dès 7 h 30, ils vont accrocher des banderoles sur l'établissement de Forges-les-Eaux et distribuer des tracts aux parents d'élèves notamment.

35 élèves par classe

Ils entendent dénoncer la baisse annoncée des moyens alloués au lycée forgion pour la rentrée prochaine. Calculée sur une prévision d'effectif en léger recul, la dotation horaire globale (DHG) prévue par le rectorat « *imposerait des effectifs importants, supérieurs à 35, pour toutes les classes de première et de terminale générales, des heures et des postes en moins* », écrivent-ils dans un communiqué. « *C'est une logique comptable qui prend en compte les estimations les plus basses. On est à trois élèves près* », déplore Hugo Patinaux, conseiller principal d'éducation du lycée et représentant syndical SUD éducatif 76-27.

La date du 1^{er} février a été choisie pour deux raisons : c'est une journée de mobilisation nationale du corps enseignant en France et la veille du conseil d'administration du lycée Delamare Deboutteville. Les enseignants du collège Saint-Exupéry de Forges-les-Eaux, qui connaissent les mêmes problèmes, doivent se joindre à la mobilisation de jeudi matin. Des professeurs seront également en grève et participeront au rassemblement prévu à Rouen. D'autres actions pourront être menées à Forges-les-Eaux dans les jours et semaines suivants.